Linguistique

1ère année LMD, section A

**Naissance de la linguistique moderne et scientifique ̶ Rupture épistémologique**

 C’est avec l’évolution des théories marxisantes, de la sociologie de Durkheim et globalement des sciences humaines et sociales issues de la philosophie, considérée jusque-là comme Science mère, qu’une rupture épistémologique a été opérée au début de XXème siècle : la naissance de la linguistique saussurienne en tant que discipline scientifique ayant « *pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même* »[[1]](#footnote-2).

 Auteur du métalangage et du dispositif théorique à la base de la linguistique moderne, Ferdinand de Saussure est le père fondateur de cette science. Son apport réside essentiellement dans la rupture épistémologique qu’il a provoquée dans les études de la langue. Cette rupture peut être résumée dans l’effort intellectuel de création d’une science ayant dégagé la nature de son objet d’étude » (F. de Saussure, 2002 : 8) et défini sa « méthode ». Cette science a pour objet d’étude « la langue envisagée en elle-même et pour elle-même ».

 Cela signifie que la langue n’est plus abordée en tant que moyen pour atteindre tel ou tel objectif ni pour être normée ou purifiée. Cela signifie que la langue est étudiée en tant que « fait social » (F. de Saussure, 2002 : 12, 19) et en tant qu’ « institution sociale » (F. de Saussure, 2002 : 15,22,93). Il s’agit de décrire le fait social dans son fonctionnement, en introduisant et privilégiant l’analyse synchronique. A ce niveau Saussure innove puisqu’il considère l’oral, communs à l’ensemble des humains regroupés en diverses communautés sociales, comme la réalité où se réalise « la langue véritable » (F. de Saussure, 2002 : 6) et où il convient d’observer son fonctionnement alors que l’écrit, lui, est subordonné à un exercice d’apprentissage dont le processus est différent de la socialisation langagière qui accompagne toute évolution en société. L’oral prime donc sur l’écrit[[2]](#footnote-3) sans pour autant l’exclure du champ de l’observation, notamment, lorsqu’il s’agit de périodes inaccessibles par la seule parole (2002 : 11, 33).

 Telle est l’autre rupture opérée par F. de Saussure : les langues naturelles sa valent toute et le prestige que confère l’écriture à certaines d’entre elles ne signifie pas défaillance de celles qui n’en sont pas pourvues. Saussure considère l’écriture comme l’exception ; ce qui est systématique c’est l’oralité car il n’y a pas de sociétés de traditions écrites sans les traditions orales. Voila pourquoi, pour saisir le langage comme faculté humaine à vivre en communauté, il est indispensable de s’occuper de sa manifestation la plus récurrente : les langues naturelles. Pour Saussure, il s’agissait de comprendre et d’expliquer le fonctionnement du langage à travers les langues naturelles et celles-ci à travers leurs manifestations réelles et communes aux humains : l’oral, c’est-à-dire la parole. Mais qu’est ce que la parole ? Qu’est ce que la langue ? Qu’est ce que le langage ? Quels rapports doit-on voir entre ces trois ensembles ? Quel est le véritable objet de la linguistique moderne ? La parole ? La langue ? Le langage ? Pourquoi ? Comment l’étudier ?

 Les réponses à ces questions constituent la sève du *Cours de linguistique générale.* Tout ce qui viendra ultérieurement autour de la langue et du langage ne fera pas l’économie de la lecture méditée de cet ouvrage.

**La primauté de l’oral et son rapport à l’écrit selon Saussure**

 Ce principe découle de l’introduction et de la prédilection de l’étude synchronique où la langue peut être appréhendée dans son caractère oral, ici et maintenant. Les états passés d’une langue ne peuvent, par contre, être appréhendés que par l’écriture qui les a fixés. On sait par ailleurs que les langues ont d’abord été parlées avant d’être fixées par l’écriture. Celle-ci est considérée donc comme une forme artificielle du langage, un procédé qui fixe, par la graphie (symboles) la parole.

 Il s’agit d’une *représentation de la langue par l’écriture*[[3]](#footnote-4). Toutefois on lui confère un certain prestige dans la mesure où c’est le biais de laquelle que nous connaissons les langues. Bien qu’elle soit étrangère au système interne, il est nécessaire de l’étudier et d’en connaitre l’utilité.

 Bien que l’unique objet de la linguistique soit le mot parlé, le mot écrit s’en mêle intimement et finit par lui donner l’image concrète. Si comme si, comme l’écrit Saussure, « *l’on croyait que, pour connaitre quelqu’un, il vaut mieux regarder sa photographie que son visage* ». Du coup, on a tendance à donner de l’importance à la représentation graphique du signe vocal plus que le signe lui-même. Aussi croit-on que les idiomes (langues) disparaissent rapidement quand l’écriture n’intervient pas pour assurer leur survie et stabilité; ce qui constitue une illusion trompeuse, colportée par les opinions courantes, parce que même écrites, les langues peuvent disparaître.

On peut dire que le prestige de l’écriture s’explique par les raisons suivantes :

* L’image graphique nous frappe comme un objet permanent et solide. Elle est facile à saisir mieux que le son/oral ;
* les impressions graphiques/visuelles sont plus nettes et durables alors que l’image acoustique est éphémère et ne laisse pas de trace ;
* la langue littéraire accroît l’importance de l’écriture et lui confère un certain prestige. Du coup, la langue se voit valorisée par cette littérature (écriture) qui lui sert de moyen d’expression. Elle aura ainsi ses dictionnaires, ses grammaires, etc. qu’on enseignera à l’école ; « *on finit par oublier qu’on apprend à parler avant d’apprendre à écrire, et le rapport naturel est renversé* »(2002,35) ;
* lors de problèmes, de désaccords, l’on est contraint de recourir aux écrits pour les analyser, les comprendre. « *La langue s’arroge de ce chef une importance à laquelle elle n’a pas droit* ».(p 36).

 L’on peut signaler enfin le problème du désaccord entre la graphie et la prononciation d’une langue. Il est à relever, en fait, la non-correspondance, ou du moins, la correspondance partielle entre la graphie et la phonie: « pourquoi écrit-on *mais* et *fait* ce que nous prononçons *mè* et *fè*? Pourquoi *c* a-t-il souvent en français la valeur de *s*? », écrit Saussure (2002, 38).

La linguistique Saussurienne a réhabilité l’oral qu’elle considère comme la priorité, manifestation et forme véritable du langage humain ; l’écrit, forme artificielle, lui est subordonné.

1. Dernière phrase du *Cours de linguistique générale*, p 280. [↑](#footnote-ref-2)
2. Pour plus de précisions sur ce point de vue de Saussure sur le rapport entre langue et écriture, consultez les chapitres 6 et 7 de l’*Introduction* à son cours, particulièrement les pages 34, 35, 36, 43, 44 et 45. [↑](#footnote-ref-3)
3. Les lignes qui suivent constituent une synthèse du 1er point du chapitre 6 de l’*Introduction* au Cours de linguistique générale [↑](#footnote-ref-4)